

**COMPTE RENDU COMITE DE PILOTAGE DU 8 NOVEMBRE 2018, APT
Site Natura 2000 FR9301585 ZSC - « Massif du Luberon »**

Organisé conjointement et avant le COPIL de la ZPS FR 9310075 « Massif du Petit Luberon »

Maison du PNR Luberon - Apt - Début : 9h50 - Fin : 11h

Etaient présents

NOM Prénom	Qualité
COMBE. J	Maire de Mérindol, Vice-présidente commission environnement communauté d'agglomération Luberon-Monts de Vaucluse
GIRARD. N	Maire des Taillades
CICERO. R	1 ^{er} Adjoint Maire d'Auribeau
BOQUIS. JL	Mairie de Maubec
MARTIN. G	Maire de Sivergues
GREGOIRE. J	1 ^{er} Adjoint Maire d'Oppède
SALLIER. G	Maire de Villars
JEAN. G	Maire de Cabrières d'Aigues
ROSSI. C	Mairie de Ménerbes
HAESEVOETS. P	Mairie de Murs
BONDOM. B	Association Départementale Tourisme Equestre en Vaucluse (84)
YERNAUX. F	Cyclotourisme de Vaucluse
PONCHON. C	Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) PACA
PEYROTTY. G	Office National des Forêts des Alpes de Haute-Provence
DULAC. J	Office National des Forêts
GUYOT. J	Office National des Forêts
DURET. P	FFM Escalade
GUILLAUME. R	Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) 84
LAFOLIE. C	DDT 84
SALVAUDON. A	Coordinateur Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
BOURLON. S	Chargée d'études Natura 2000 du PNRL
BAUDAT-FRANCESCHI. J	Chargé d'études Faune et Natura 2000 du PNRL

Etaient excusés

NOM Prénom	Qualité
ALBALAT. F	GCP
BOUFFIER. A	Maire de Montjustin
FISCHER. P	Maire de Montfuron
GALPIN. L	Directrice du PNRL
JULIEN. MP	Vaucluse Provence Attractivité
LE BARON. M	AFB Services de Vaucluse
MAGNE. G	Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt
MUSELIER. R	Président du Conseil Régional PACA
REUS. AC	Mairie de Cucuron
SIBE. V	Chambre d'Agriculture de Vaucluse
TARDIEU. C	Rapporteur scientifique CSRPN
TOUTAIN. C	Conseil Départemental de Vaucluse – Bureau Environnement
TOUTCHKOV. M	Office National des Forêts

Réunion des collectivités :

Christine LAFOLIE de la DDT84 a piloté à 9h30 pour la Préfecture la réunion des collectivités préalable à ce comité de pilotage. Les collectivités ont reconduit le Parc naturel régional du Luberon dans sa fonction de structure animatrice du site Natura 2000 pour les 3 prochaines années (2019-2022) et réélu Jacqueline COMBE à la présidence du comité de pilotage des sites Natura 2000 Directive Habitat « Massif du Luberon » et Directive Oiseaux « Massif du Petit Luberon », il n'y avait pas d'autres candidatures.

Réunion du comité de pilotage (copil) :

Jacqueline COMBE ouvre la séance à 9h50 en accueillant les membres du comité de pilotage, elle remercie les personnes présentes ainsi que S. BOURLON et J. BAUDAT pour leur investissement. Cette réunion a pour objet de présenter le bilan de l'année d'animation 2018 des deux sites Natura 2000 ainsi que les perspectives pour les trois prochaines années d'animation et d'échanger avec les différents acteurs concernant la gestion.

PRÉSENTATION

S. BOURLON, chargée d'études du site Natura 2000 Habitats naturels Faune & Flore « Massif du Luberon », rappelle synthétiquement les éléments du DOCOB (enjeux, objectifs, actions) et présente le bilan d'animation (*cf.* document de bilan 2018) et les perspectives (*cf.* *diaporama joint au présent compte rendu*). Elle précise que toutes les actions envisagées au précédent copil n'ont pu être réalisées par manque de temps et de moyens.

En répartition du temps de travail, la part consacrée aux inventaires et suivis scientifiques a été augmentée par rapport à la période précédente, celle en faveur de la communication diminuée (l'année 2017 avait fait l'objet d'une communication renforcée pour les 40 ans du PNR).

Communication

Alpages sentinelles – nouvelle plaquette

Signalétique sur l'Aiguebrun (E. GARNIER)

Rédaction du livre « 4 saisons de la biodiversité »

Outils pédagogiques – Très grosse réduction financière

Biodiversité et créativité – Pas programmée en 2018 faut des financements.

Important travail du pôle mobilisation des publics du PNRL pour redéfinir la stratégie de communication et renforcer les partenariats...

Restauration milieux ouverts

Grand Luberon sur Auribeau – Cucuron prochain contrat qui sera déposé en demande de financement.

St Phalez – au départ 17 ha □ 9 ha complément de l'ONF sur 8 hectares.

Contrat sur Oppède – Ouverture milieu (broyage) en priorité en 2019

Contrat privé sur Montjustin, 13 ha

Troupeau caprin en projet sur Lourmarin et Puyvert mais utilisation impossible des crêtes au regard du code forestier interdisant l'accès aux chèvres en forêt publique soumise au régime forestier.

MAEC

Problèmes au niveau du contrôle de l'ASP (Agence de Service et de Paiements) rendant plus difficile encore, pas financé par PAC– Soutien des éleveurs en région méditerranéenne du PNRL

Attaques loup sur le département 04. Soutien aux éleveurs avec l'organisation d'un groupe de travail technique par le PNRL.

Milieux forestiers

Pas de demandes pour des contrats senescences. L'ONF en inscrit dans les aménagements forestiers au gré des renouvellements, concertation avec le PNRL.

Espaces Naturels Sensibles (ENS)

ENS Aiguebrun. Pas d'actions programmées.

Projet débroussaillage via ENS autour de la forêt des Cèdres, parties très fermées sera un avantage dans les zones où le montage de contrat n'est pas possible.

Conservation et suivis d'espèces

Travaux en cours Bastidon des Gardes en faveur de l'accueil de chauves-souris – plancher isolé phoniquement, aménagement point d'eau.

L'étude sur le Grand rhinolophe a été menée en 2018 par l'ONF et le bureau d'étude ASELIA. Elle a atteint son objectif avec la colonie de reproduction retrouvée dans une grotte de l'Aiguebrun et des données scientifiques nombreuses et intéressantes. Rapport de l'étude en décembre 2018.

Minioptère de Schreiber (présence uniquement dans le Sud de la France), espèce à fort enjeu de conservation. Une étude par télémétrie sera réalisée en 2019-2020.

Alpages sentinelles – CERPAM n'est plus financé

Mise à jour de la cartographie des habitats en cours de finalisation (BIOTOPE), retour globalement très positif sur le maintien du bon état de conservation grâce au pâturage tel qu'il a été soutenu historiquement par les différents partenaires.

DISCUSSIONS

Milieux ouverts

L'ONF explique que le contrat N2000 de débroussaillage de la Craux de Saint Phalez a été complété par un financement de l'Etat au titre de la gestion de la Réserve biologique. Cela a permis de programmer l'ensemble des travaux envisagés (en cours de réalisation) mais ce ne sera plus possible de bénéficier de tels financements de l'Etat via la Réserve par la suite. L'ONF demande que nous fassions remonter à l'Union Européenne le blocage des dossiers du fait de l'impossibilité de financer des contrats N2000 (et autres actions financées au titre du FEADER) dans les zones engagées à la PAC car refus de double financement de l'UE sur 1 même parcelle. Il faudrait une dérogation au regard de l'intérêt collectif très fort pour réaliser les travaux de débroussaillage tout en soutenant l'éleveur dans ses pratiques et pour faciliter la réalisation des actions. Le Parc du Luberon insistera auprès de la DREAL et via le réseau des Parcs de France auprès du Ministère et de la commission européenne pour le prochain FEADER.

Il a été demandé de préciser la période de présence des troupeaux sur le Massif du Luberon :

- Juin à début juillet sur les crêtes du Grand Luberon qui constituent comme des « alpages » dans une période où l'herbe se raréfie plus bas en altitude. Pâturage avant de partir dans les estives des Alpes.
- Printemps le plus souvent pour les troupeaux ovins du Petit Luberon.
- Automne et hiver pour les troupeaux basés en piémont (Cheval-Blanc et Taillades), celui venant sur Bonnieux avant la période de fréquentation touristique forte de la forêt des cèdres et sur Cabrières d'Aigues en piémont. La concertation avec les sociétés de chasse permet d'assurer une bonne cohabitation en période d'automne-hiver sur certains sites où le pâturage se déroule à cette saison (chasse le matin et pâturage l'après-midi).
- Pâturage caprin quasiment toute l'année en piémont (Lauris).

Etudes scientifiques

L'étude scientifique sur le Grand rhinolophe a suscité plusieurs questions et remarques :

- Demande de localisation exacte de la grotte où se trouve la colonie de reproduction mais elle sera gardée confidentielle étant donné le risque de dérangement. Mme le Maire de Sivergues indique l'intérêt de la grotte dite « aux pigeons » qui lui semble intéressante à prospecter.
- Quel risque de dérangement au regard d'activités de spéléologie ? Faible car cavité très difficilement accessible et cavité non connue des spéléologues. Le GREC (Groupe de Recherches et d'Etudes des Cavités) qui a été contacté au démarrage de l'étude, sera informé des résultats.
- Quelle incidence de l'étude sur les bêtes capturées ? Protocole paramétré pour limiter au maximum le dérangement, capture des bêtes seulement par scientifiques autorisés et après mise-bas.
- La colonie présente dans la maison effondrée sur Buoux où elle était connue s'est-elle déplacée dans la grotte ? Les scientifiques pensent probablement que le noyau principal de la colonie est situé dans la grotte et que les bêtes se déplaçaient dans des abris artificiels aux meilleures conditions de température que l'abri naturel au gré des conditions du moment. Il y a certainement plusieurs petites colonies (métapopulations) qui sont connectées sur le secteur.
- La grande rigueur scientifique et la qualité des résultats ont été soulignées.
- Une synthèse de l'étude sera envoyée au comité de pilotage

La présentation faite en comité de pilotage sera disponible prochainement sur le site du Parc <https://www.parcduluberon.fr/specifiques/telechargements/telechargements-natura-2000/>